

Chers membres,

**Objet : Disposition des déchets biomédicaux**

Afin de faire profiter à ses membres d'une économie d'échelle, la FEEP offre la possibilité de participer à la cueillette des déchets biomédicaux.

La collecte étant prévue au mois de juin de chaque année, la procédure ainsi que les documents relatifs à la cueillette vous seront expédiés dès le mois de mai aux **Directions des Services pédagogiques des établissements** qui devront les soumettre au personnel concerné.

Je vous invite à communiquer avec Madame Nadine Lamothe qui vous donnera un service personnalisé afin de répondre à vos besoins.

Cordiales salutations,

**Nadine Lamothe**  
Secrétaire-Réceptionniste, Édimestre  
[lamothen@feep.qc.ca](mailto:lamothen@feep.qc.ca)  
Tel : 514 381-8891, poste 221

**Sylvain Filion**  
Directeur administratif  
[filions@feep.qc.ca](mailto:filions@feep.qc.ca)  
Tel : 514 381-8891, poste 250